



Tarifs et conditions sur les salles et les diverses locations

Location des salles			
Base de Loisirs - Halle	Habitants Journée	55€	Caution de 300€
	Associations et CE hors commune Journée	135€ (Samedi, Dimanche et jours fériés) 90 € (Lundi au vendredi)	Mise à disposition gratuite pour les associations de Val d'Arry.
Salle des Fêtes de Noyers-Bocage	Habitants Val d'Arry Journée	Eté : (01 /05 au 30/09) : 140€ Hiver : (1/10 au 30/04) : 170€	Caution de 300€
	Hors commune Journée	Eté : (01 /05 au 30/09) : 210 € Hiver : (1/10 au 30/04) : 260€	Mise à disposition gratuite pour les associations de Val d'Arry. Mise à disposition gratuite deux fois par an pour les associations hors Val d'Arry
	Habitants Val d'Arry Demi-Journée	Eté : (01 /05 au 30/09) : 50€ Hiver : (1/10 au 30/04) : 70€	Location possible uniquement entre 8h et 20h.
	Hors commune Demi- Journée	Eté : (01 /05 au 30/09) : 80 € Hiver : (1/10 au 30/04) : 100€	
Bureau Ancienne mairie Noyers-Bocage : Mise à disposition gratuite des associations de Val d 'Arry			
Salle des Fêtes du Locheur	Journée	Eté : (01 /05 au 30/09) : 120 € Hiver : (1/10 au 30/04) : 150€	Caution de 300€
	½ journée	Eté : (01 /05 au 30/09) : 50 € Hiver : (1/10 au 30/04) : 70€	Mise à disposition gratuite pour les Associations de Val d'Arry Mise à disposition gratuite deux fois par an pour les associations hors Val d'Arry Location possible uniquement entre 8h et 20h. Location uniquement aux habitants de Val d'Arry.



Mairie de Tournay sur Odon	½ journée	30 €	Location possible uniquement à la journée, avec une utilisation de la salle entre 8h et 20h.
	Heure	7 €	
Mairie de Missy	½ journée	30€	Mise à disposition gratuite pour les associations de VAL D'ARRY. Mise à disposition gratuite deux fois par an pour les associations hors Val d'Arry Location uniquement aux habitants de Val d'Arry.
	Heure	7€	
Mairie du Locheur	-	-	Mise à disposition gratuite pour toutes les associations
Tarifs divers			
Terrain de tennis		Gratuité	Inscription annuelle pour l'accès au terrain. Sous respect du règlement intérieur
Information complémentaire		Ni location ni prêt de vaisselle à compter du 1 ^{er} janvier 2024. Mise à disposition pour les associations. Ni location ni prêt de chaise.	
Médiathèque	Commune	Gratuité (Délibération 2025-10-02)	Gratuité pour les bénévoles de la médiathèque.
	Hors commune	Tarif individuel : 10€ Tarif Famille : 20€	



Bois	50€ le stère (prendre sur place – station d’épuration) (Délibération n°2026-06-18-07)	Vente de 5 stères maximum par foyer
Tarif reprographie	Photocopie A4 noir et blanc : 0,10 € Photocopie A4 couleur : 0,50 € Photocopie A3 noir et blanc : 0,20 € Photocopie A3 couleur : 1 €	Valable en Mairie et Médiathèque

- Demi-journée, 3h , soit de 9h à 12h ou 14h à 17h
- Sont considérées comme associations de val d’Arry, les associations ayant un siège social et l’intégralité de leur activité sur la commune